

prorogation de la dernière session. Je crois cependant devoir élever la voix pour saluer la mémoire de l'un de nos défunts, quand ce ne serait que parce que j'ai eu l'avantage de le connaître plus longtemps, je pense, que tout autre membre de cette Chambre. Je parle de notre collègue et ami disparu, feu le sénateur Robertson.

Je suis sûr d'avoir connu le sénateur Robertson plusieurs années avant de songer, l'un et l'autre, à prendre part aux affaires publiques du Canada. Je suis venu à connaître sa valeur comme représentant d'une classe qui a été récemment signalée à notre attention comme celle de "citoyens oubliés". Plusieurs années avant que le sénateur Robertson parût dans la vie publique, je l'ai connu animé du seul souci d'améliorer les conditions d'existence de ceux qui étaient moins fortunés que lui. Je m'enorgueillirai toujours d'avoir fait partie d'une délégation qui fit valoir l'idée que les réclamations du Travail pouvaient être mieux entendues dans cette Chambre si elle avait un représentant du Travail parmi ses membres. Je pourrais rappeler plusieurs cas où le sénateur Robertson a montré une habileté que, à mon avis, aucun autre particulier n'aurait pu exercer dans des circonstances analogues et de la même façon. Permettez-moi de vous le montrer par deux exemples.

En 1916, une grève devait être déclarée à Winnipeg, pour s'étendre de l'Atlantique au Pacifique. Les deux factions opposées étaient à couteaux tirés, et l'une appréhendait de procurer quelque avantage à l'autre en manifestant quelque disposition à faire des concessions. Un matin, le sénateur Robertson arriva à Winnipeg et, pour dire la chose brièvement, en repartit vingt-quatre heures plus tard après avoir réglé la situation d'une façon amiable et satisfaisante. Aucun autre homme au Canada n'aurait pu, à cette époque et dans les conditions qui existaient alors, gagner la confiance des représentants du travail; et je doute qu'aucun autre homme eût été capable d'accéder aux prétentions de la faction opposée.

De nouveau, en 1918, au cours des mois de juillet et d'août, nous subissions l'anxiété de la guerre mondiale et nous demandions ce que chaque jour nous réserverait. Il était nécessaire de maintenir l'harmonie et la coopération dans la population du Canada. Le sénateur Robertson se chargea de rendre possible la création du Bureau de Rajustement n° 1 des chemins de fer canadiens. Je me rappelle avoir fait un trajet de plus de huit cents milles pour assister à une assemblée, à Montréal, où la première chose que j'entendis, dès mon arrivée, fut que ce que l'on se proposait de faire était impossible, pour une raison ou pour

une autre. La chose s'accomplit cependant en quelques jours et, durant les quinze années dernières, sinon depuis plus longtemps, ce Bureau a fonctionné à l'occasion et chaque fois qu'il s'est produit un désaccord intéressant six des grandes organisations reconnues des chemins de fer canadiens.

Je regretterai, probablement plus que tout autre membre de cette Chambre, de ne pouvoir plus recourir au courage, au conseil et à la pureté d'intention du sénateur Robertson. Je crois pouvoir dire, en terminant, qu'à mon humble avis la règle de conduite que notre défunt confrère s'était tracée, tant dans sa vie publique que dans sa vie privée, est heureusement indiquée par les paroles du philosophe qui a écrit:

Je ne passerai qu'une fois sur la terre. Laissez-moi donc accomplir maintenant et ne me permettez pas de différer ou de négliger le bien que je puis faire ou l'affection que je peux témoigner à mes semblables, parce que je ne reviendrai plus.

L'honorable O. TURGEON: Honorables sénateurs, je ne devrais pas intervenir dans les glorieux éloges de nos frères que la mort nous a enlevés depuis la dernière session de cette honorable Chambre, vu que je ne pourrais me mettre au niveau de nos honorables chefs dans l'expression de mes sentiments pour eux et pour leurs familles.

Si je me lève en ce moment, c'est pour répondre à un instinct irrésistible de faire connaître à la génération du jour et à bien d'autres à venir ce que je sais des qualités et des vertus de ce grand patriote acadien, Pascal Poirier, que j'ai pu apprécier plus que tout autre à cause de nos relations intimes et constantes durant une période d'une soixantaine d'années.

Tout le monde au Canada sait bien que notre compatriote disparu était doué d'un grand talent littéraire. Dès ses premières années au collège Saint-Joseph, devenu l'Université Saint-Joseph, ce talent avait été bien connu et apprécié comme un don tout particulier. Les grandes institutions littéraires et philosophiques de la France s'empressaient, pour ainsi dire, d'exprimer leur appréciation de ses talents, en honorant de leurs titres majestueux ses ouvrages littéraires et philosophiques. L'Académie française, l'Institut de France, le gouvernement de la République se hâtaient d'étudier ses ouvrages et d'attester au monde leur valeur réelle par la distribution de leurs prix, de leurs médailles, et en le nommant Chevalier de la Légion d'honneur. Ses principaux ouvrages, "Le Père Lefebvre et l'Acadie", "L'Origine des Acadiens", "Les Acadiens déportés à Boston en 1755", sont certainement d'un grand mérite, et leur lecture